

AA315

BASES

1 jour 7 heures

487 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Analyser la responsabilité en droit commercial

OBJECTIFS

- Déterminer les responsabilités dans un accident de la circulation routière en exploitant les articles du code de la route

PROGRAMME

A. FONDEMENTS DE LA RESPONSABILITÉ DES CONDUCTEURS

- Détermination de la faute des conducteurs au regard du code de la route
- Fondements juridiques des recours présentés à l'encontre des piétons et des cyclistes

B. ANALYSE D'ÉTUDE DE CAS EN GROUPE

- Apprécier et utiliser les moyens de preuves recevables en droit commun
- Déterminer le droit à indemnisation des conducteurs et les articles du code de la route correspondant au type d'accident
 - accident de même sens sur la même file (dépassement)
 - accident dans un sens giratoire
 - accident de chaussées différentes (intersections)
 - accident de sens inverse
 - accident impliquant des cyclistes et/ou des piétons

C. CORRECTIONS DES CAS AVEC UNE SYNTHÈSE DE JURISPRUDENCE LIÉE À CHAQUE TYPE D'ACCIDENT

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobiles matériels
- Chargés d'indemnisation corporels

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

POINTS FORTS

Présentation des différents fondements de la responsabilité au regard du code de la route.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance matériels et corporels automobile, formateur expert de l'Iffpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

29 mars
7 décembre

Disponible en régions
sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.